

Département
du Nord

Arrondissement
de LILLE

VILLE DE CYSOING

Délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2025



Nomenclature : 7.1
2025/028

L’an deux mille vingt-cinq, le 9 avril à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s’est réuni suite à la convocation en date du 27 mars deux mille vingt-cinq dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers absents représentés : 7
Nombre de conseillers absents excusés : 4

Etaient présents :
DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine,

Etaient absents excusés représentés :
DEVILDER Marin (pouvoir CASTEL Sylvie), THOREL Mireille (pouvoir ENNIQUE Renaud), LESY Denis (pouvoir BOILEAU Pascal), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), LEPERS Isabelle (pouvoir DUBOIS Marion).

Etaient absents excusés :
FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry, JANVIER Dominique et LEFEBVRE Ludovic.

POINT N° 12 : Budget Ville 2024 : Affectation du résultat

Monsieur le Maire rappelle le vote du compte administratif et les résultats qui, au terme de l’exercice comptable s’établissent comme suit :

Pour le fonctionnement :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Exercice	4 268 740,41	4 638 811,03
Résultat antérieur après affectation		294 669,05
Total	4 268 740,41	4 933 480,08
Excédent fonctionnement	664 739,67	

Pour l’investissement :

Investissement	Dépenses	Recettes
Exercice 2024	2 999 611,96 €	3 476 594,33 €
Résultat exercice	476 982,37 €	
Résultat antérieur		214 537,79 €
Total	2 999 611,96 €	3 691 132,12 €

Excédent Investissement hors restes à réaliser	691 520,16 €	
Restes à réaliser	3 328 808,48 €	2 145 461,88 €
Déficit financement cumulé	491 826,44 €	

A l'examen du résultat de clôture, on s'aperçoit que la section de fonctionnement est excédentaire de **664 739,67€** et que la section d'investissement est excédentaire de **691 520,16€**.

Avec le solde des restes à réaliser de 1 183 346,60€, le besoin en financement de la section investissement est de **491 826,44€**.

Considérant le résultat de la section de fonctionnement d'une part et le résultat de la section d'investissement d'autre part, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'affecter :

- Le résultat de fonctionnement pour **491 826,44€** au 1068 en **recette d'investissement**, le reste, soit **172 913,23€** au 002 en **recette de fonctionnement**,
- Le résultat excédentaire d'investissement de **691 520,16€** en recette d'investissement sur le compte 001.

Vote :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



Le Secrétaire
Frédéric MINET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.